

FRANCE SERVICES DE LEGÉ - PERMANENCES FISCALES -

Un agent du service des impôts des particuliers (SIP) de Rezé assurera des permanences fiscales :

- Au fil de l'eau, sans rendez-vous :
 - le lundi 27 avril (9h00-12h30)
 - le mardi 19 mai (9h00-12h30)
- En Visioconférence sur rendez-vous :
 - le jeudi 07 mai (14h00-17h00)



Vous pouvez également prendre rendez-vous avec nos services :

- sur le site www.impots.gouv.fr depuis votre espace particulier (rubrique CONTACT),
- avec un agent France Services,
- par téléphone au 0 809 401 401 (de 8h30 à 19h00).
Service gratuit, prix d'un appel local (numéro non surtaxé).



Nous contacter par messagerie : dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr (messagerie sécurisée).



Votre espace particulier



Messagerie
sécurisée